

Structures et caractéristiques des familles au Maroc

Introduction

Dans la plupart des pays arabes, l'institution familiale est actuellement une entité sociale sensiblement différente de ce qu'elle était il y a une génération. Les divers changements qui ont traversé ces sociétés, et qui se poursuivent, l'ont profondément touchée. Amorçées par les changements introduits par la colonisation, ces transformations se sont poursuivies sous l'effet de l'urbanisation, la communication audiovisuelle, la scolarisation et la mixité à l'école, l'entrée des femmes dans le marché du travail, en particulier pour contribuer aux dépenses familiales, l'émigration des hommes et la planification familiale (Ben Salem, 1989¹). Les répercussions sur la cellule familiale ne se sont pas fait attendre. Le système économique traditionnel de la famille, basé sur l'indivision et l'autosubsistance se désagrège et la fonction de production quitte le cadre familial, surtout en milieu urbain. Sur le plan culturel, le modèle familial hiérarchisé et patriarcal, élargi et autoritaire, n'est plus la référence unique. Détrônée dans bien des cas par l'école et par les nouvelles organisations politiques et syndicales, la famille cesse en fait d'être le seul dépositaire des valeurs. Avec l'abandon progressif des idéaux traditionnels en matière de procréation, ces transformations se sont accompagnées, sur le plan de l'habitat, d'un passage de la grande maison à la petite ou à l'appartement. (Kerrou et Kharoufi, 1994²).

¹ Ben Salem.L (1989)Structures familiales et changement social en Tunisie. (communication présentée lors du séminaire de Amman/ Jordanie organisé du 16-18 Décembre 1989 sous le titre "The changing Family in The Middle East"

² Kerrou .M et Kharoufi.M (1994) Familles, valeurs et changements sociaux. In Monde arabe. Maghreb Machrek n°144 avr.-juin; pp:26-39.

Toutefois, l'institution familiale a développé des formes diverses d'adaptation, tout en maintenant beaucoup de valeurs et de pratiques ancestrales. L'ancien système arabe de parenté endogamique ne s'est pas effacé. Les valeurs morales du passé basées sur l'honneur, le respect, l'entraide, la solidarité sont dans une large mesure conservées. La famille large est toujours présente lors des grands événements de la vie, mariages, divorces, décès, fêtes religieuses et périodes de crise.

Dès lors, la théorie selon laquelle on serait passé, d'une façon linéaire, d'une forme de "famille étendue" ou "élargie", caractéristique des sociétés rurales traditionnelles, à un type de famille nucléaire qui tendrait à l'universalité³ est remise en question. En effet, on s'accorde de plus en plus d'une part, sur le fait que les familles nucléaires existaient aussi dans beaucoup de sociétés traditionnelles, et d'autre part, on constate que si les familles nucléaires sont de plus en plus répandues dans plusieurs sociétés en voie de développement, leur nature est très différente de celle des familles "conjugales isolées" de l'Occident. En effet, comme plusieurs études l'ont montré, elles sont insérées dans un réseau de parenté solidaire, comprenant les ascendants et les collatéraux⁴.

Les études empiriques sur la famille marocaine sont rares. Celles traitant des structures familiales marocaines n'ont concerné que des

³ Frédéric Le Play a largement contribué à imposer cette thèse au XIX^e siècle et l'a appliquée aux sociétés européennes.

⁴ Voir, à ce sujet:

Behnam.D Le devenir de la famille, dynamiques familiales dans différentes aires culturelles. UNESCO: Publisud: 1994.

Goode W.J (1963) World revolution and family patterns, New York. Free Press.

Rao L.J (1973) Industrialization and family: a world view. International Journal of Sociology of the Family, vol.3, n°2, 179-189.

Shorter E. (1977), Naissance de la famille moderne, Paris, Seuil.

zones géographiques très limitées. L'Enquête Nationale sur la Famille (ENF) est, à ce titre, la première opération statistique traitant ce sujet en profondeur à l'échelle de tout le territoire marocain. En utilisant cette enquête comme source de données, la présente étude essaiera de répondre à deux principales questions qui renvoient à d'autres:

- Dans quelle mesure le caractère transitoire de la phase que traverse notre société a entraîné une rupture de la famille marocaine avec ses structures traditionnelles? La famille élargie est-elle en voie de disparition ?

- Quels sont les groupes domestiques qui composent les ménages marocains actuels? Quel est leur poids respectif, et en quoi diffèrent-ils?

Pour répondre à ces interrogations, on va retracer dans une première partie l'évolution de la distribution des ménages selon leur taille et analyser la situation des personnes isolées et des femmes chef de ménage aussi bien au niveau national, urbain et rural qu'au niveau régional et par catégories de villes et strates d'habitat urbain. Dans une deuxième partie, une typologie des familles qui privilégie l'opposition entre familles nucléaires et familles complexes, sans omettre les types de familles résiduelles, sera proposée et illustrée sur la base des données de l'Enquête Nationale sur la Famille, tout en mettant en évidence certains facteurs de différenciation des structures familiales par milieu, région économique et catégorie d'habitat. La dernière partie permettra de confronter les caractéristiques démographiques et socio-économiques des différents types de familles en vue d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

I- Structure et évolution des ménages selon la taille:

I.1- Evolution du nombre et de la taille des ménages à travers les recensements

La distribution des ménages selon la taille reflète l'interaction des facteurs démographiques, sociaux et économiques en transformation depuis 1960. A titre d'exemple, la relation causale directe entre la baisse de la fécondité et la diminution de la taille des ménages pourrait manquer de visibilité, car d'autres facteurs tendent à la neutraliser. La diminution de la mortalité, combinée avec le recul de l'âge au mariage pourrait engendrer une augmentation de la taille moyenne des ménages malgré une diminution de la fécondité. Ceci est le cas d'une cohabitation plus élevée, favorisée par la crise économique qui se traduit par un accroissement de l'acuité du chômage et des difficultés d'accès au logement.

Au Maroc, en l'espace de 34 ans, le nombre des ménages est passé de 2,427 millions en 1960 à 4,446 millions en 1994 , soit un rythme d'accroissement annuel moyen de 1,80 %. Au cours de la même période, la population des ménages⁵ est passé de 11,626 millions à 25,850 millions, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 2,38 %. Ceci se traduit naturellement par l'augmentation du nombre de personnes par ménage de 4,79 en 1960 à 5,81 en 1994. Toutefois cette évolution n'était pas uniforme. Plus forte pour la population et relativement faible pour les ménages entre 1960 et 1982, cette évolution a entraîné d'abord une hausse de la taille moyenne par ménage. Au

⁵ Par opposition à la population légale qui englobe la population comptée à part qui ne vit pas

cours de la dernière période intercensitaire, 1982-1994, la taille moyenne des ménages a amorcé une légère baisse, tout en restant supérieure à celle de 1960. Une diminution de la fécondité, telle que celle constatée au Maroc, n'était donc pas toujours synonyme d'une réduction du nombre moyen de personnes par ménage.

Tableau 1: Population et nombre de ménages par milieu de résidence à travers les quatre recensements de la population et de l'habitat du Maroc

Années et milieux	Population des ménages	Ménages	Taille moyenne	Taux d'accroissement	
				Population	Ménages
Maroc					
1960	11 626 232	2 426 884	4,79		
1971	15 321 210	2 740 000	5,59	2,52	1,10
1982	20 259 832	3 419 282	5,93	2,54	2,01
1994	25 849 839	4 446 200	5,81	2,05	2,21
Urbain					
1960	3 411 671	801 805	4,25		
1971	5 367 964	1 024 000	5,24	4,17	2,23
1982	8 607 668	1 594 259	5,40	4,34	4,06
1994	13 242 211	2 530 600	5,23	3,65	3,93
Rural					
1960	8 214 561	1 625 079	5,05		
1971	9 953 246	1 716 000	5,24	1,75	0,49
1982	11 652 164	1 825 023	5,40	1,43	0,56
1994	12 607 628	1 915 600	6,58	0,66	0,40

Sources: 1960: - Service central des statistiques . Résultats du recensement de 1960 : Vol. I et Vol. IV .

1971: - Direction de la statistique . Résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1971 : niveau national (Population municipale, tableau O1AE) et - Direction de la Statistique : Etudes Economiques et Statistiques n°8 .

1982: - Direction de la statistique. Caractéristiques socio-économiques de la population , niveau national : tableaux O1A et O1M .

1994: - Direction de la statistique . Les caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population Niveau National : tableaux O1A et O1M.

Les ménages sont inégalement répartis entre les milieux urbain et rural. Jusqu'à 1982, la campagne en abritait plus de la moitié. Néanmoins , sa part est en rapide diminution : 67% en 1960 et 53,4 % en 1982 , soit une diminution nettement plus forte que celle de la

au sein des ménages.

population résidant à la campagne : 71 % en 1960 et 57,5 % en 1982. Sous l'effet de l'urbanisation croissante, la diminution du poids démographique du rural s'est poursuivie au point que les ménages et la population en milieu rural ne représentent, plus respectivement que en 1994, 43,1 % et 48,8 %.

Les deux milieux de résidence ont connu une évolution positive du nombre des ménages et de leur population, mais avec des rythmes différents. L'écart entre l'accroissement de la population et des ménages est nettement inférieur en milieu urbain qu'en milieu rural . Le fossé entre taille des ménages urbains et ruraux s'est donc creusé : 4,25 contre 5,05 en 1960 et 6,23 contre 6,58 en 1994. L'écart entre les deux milieux est ainsi passé de 0,8 à 1,4 personne par ménage entre 1960 et 1994 .

I.2- Structures des ménages selon leur taille à travers les recensements

L'évolution de la taille moyenne des ménages reflète, évidemment, les transformations intervenues dans la distribution des ménages selon leur dimension . Ainsi l'on constate que parmi l'ensemble des ménages du pays , 52,1 % étaient composés de moins de cinq personnes en 1960 contre 40,7 % en 1971 et beaucoup moins, soit 37,0 % en 1982 et 37,8 % en 1994 . En revanche, ceux dont la taille moyenne est de sept personnes et plus ont progressé de 23,2 % en 1960 à 36,0 % en 1971 , à 39,6 % en 1982 puis à 36,6 % en 1994 . Ces changements ont touché aussi bien le milieu urbain que le milieu rural .

La répartition des ménages selon la taille , masque celle des individus qui les constituent . Ainsi en 1982 , la proportion des ménages d'une ou deux personnes était de 16,3 % mais seulement 4,3 % des individus y vivaient . Le même constat vaut pour les ménages de 7

personnes et plus . La part de ces derniers était de 39,6% alors que celle des individus les constituant atteignait 61,8%. En 1994, ces proportions sont respectivement de 4,1% et 57,9% . Autrement dit , quatre personnes sur sept vivent dans des ménages de 7 personnes et plus (contre plus des deux tiers de la population en 1982) et près d'une personne sur vingt cinq est membre d'un ménage de petite taille (1 à 2 personnes) en 1994 aussi bien qu'en 1982 .

I.3- Taille et structures des ménages selon l'Enquête Nationale sur la Famille

Les résultats de l'Enquête Nationale sur la Famille réalisée en 1995, confirment la tendance observée de la taille moyenne des ménages et les différences entre l'urbain et le rural. Six personnes en moyenne, apparentées ou non partagent habituellement les mêmes dépenses nécessaires pour satisfaire leurs besoins communs, en particulier les dépenses du logement, de la nourriture, d'habillement et de soins, et cohabitent dans un même logement ⁶.

Cette moyenne nationale cache des différences entre l'urbain et le rural, entre les régions économiques et au sein même du milieu urbain. Les ménages ruraux comptent en moyenne une personne de plus que les ménages urbains (6,58 contre 5,23); le Centre - Nord, le Sud et l'Oriental ont la taille moyenne du ménage la plus élevée (plus de six personnes) alors que dans le Centre - Sud et dans une moindre mesure dans le Nord - Ouest les tailles moyennes sont les plus basses. Le degré d'urbanisation de ces régions ne peut pas expliquer ces différences. En

⁶ Il s'agit là de la définition du ménage de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995. Il convient de souligner que les personnes dites comptées à part dont la durée d'absence probable de leurs ménages est de moins de six mois sont considérées comme membres de leurs ménages. Il en est de même pour tous les élèves et étudiants, qui au moment de l'enquête se trouvent dans des internats ou cités universitaires.

effet, le Centre qui est le plus urbanisé (60,9%) et le Sud avec un taux d'urbanisation de 40,6% seulement ont tous les deux des tailles moyennes de plus de six personnes: 6,1 et 6,2. De même, le Nord - Ouest et le Centre - Sud avec respectivement des taux d'urbanisation de 58,8% et 50,7% ont des ménages de moins de six personnes: 5,9 et 5,5. Le niveau de la fécondité n'explique pas non plus ces différences. Ainsi, le Centre - Sud et le Nord - Ouest ont tous les deux les indices synthétiques de fécondité les plus bas (respectivement 2,48 enfants par femme et 3,45 enfants par femme selon l'EPPS de 1995) pourtant les ménages dans la première région économique ont une taille moyenne de 5,5 personnes, et de 6,1 personnes, dans la deuxième.

La taille moyenne des ménages est affectée par les valeurs extrêmes, et de ce fait ne donne pas une idée précise sur la distribution des ménages selon la taille au sein de chaque région. L'analyse de cette répartition rend mieux compte de la concentration des ménages dans les catégories de ménages de taille petite, moyenne ou élevée.

Au niveau national, les ménages de taille petite (1 à 3 personnes) et moyenne (4 à 6 individus) représentent respectivement 20,1% et 40,8% soit, en considérant ces deux catégories ensemble, un peu plus de trois ménages sur cinq. Par milieu, le rural abrite plus de ménages de taille élevée (7 personnes et plus) que l'urbain, 33,1% en villes et 46,6% dans les campagnes, résultat d'une fécondité rurale plus élevée et également d'un regroupement plus élevé en familles complexes (à plusieurs noyaux familiaux) dans les campagnes.

Au niveau régional, trois régions se distinguent par de fortes proportions de ménages à taille élevée ou très élevée: le Centre - Nord (43,3%), le Sud (42,2%) et le Centre - Sud (41,3 %). En revanche, la région du Tensift suivie par celle du Nord - Ouest est caractérisée par un poids de ménages de taille élevée ou très élevée le moins fort. Là

aussi, ni le niveau de fécondité ni celui de l'urbanisation n'expliquent les variations des pourcentages des ménages de taille élevée. Certes, d'autres facteurs pourraient être plus déterminants et masquer l'effet de ces deux variables. L'intensité et la nature individuelle ou familiale des flux de la migration d'une part, l'acuité du chômage, l'offre du logement et le niveau des revenus des ménages d'autre part sont quelques facteurs qui pourraient expliquer ces différentiels.

En se limitant au milieu urbain seulement, nous constatons tout d'abord que la taille moyenne des ménages varie en fonction de la catégorie de villes de résidence: 6,0 personnes pour la plus grande ville du Maroc, Casablanca, 5,7 individus pour les villes de plus de 100 000 habitants en 1994, 5,2 pour les villes de 20 000 à 100 000 et 5,3 pour les centres urbains de moins de 20 000 habitants. Elle semble également associée, en sens inverse, au revenu du ménage urbain, approché par la strate d'habitat où se trouve le logement. Autrement dit, plus le ménage est dans une catégorie sociale aisée lui permettant de résider dans un logement de meilleure qualité, plus il a de chances d'avoir une petite taille. (voir tableau 2).

Tableau 2: Répartition des ménages selon la taille et nombre moyen de personnes par ménage selon le milieu de résidence, la région économique, la catégorie de villes et la strate d'habitat urbain: 1995

Lieu de résidence	Nombre de personnes par ménage				Total	Taille moyenne du ménage
	bas	Moyen	Elevé	Très élevé		
	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 et plus		
Milieu de résidence						
Ensemble	20,1	40,8	27,4	11,7	100,0	6,0
Urbain	22,6	44,3	24,9	8,2	100,0	5,6
Rural	17,1	36,3	30,6	16,0	100,0	6,6
Région économique						
Sud	20,8	37,0	29,4	12,8	100,0	6,2
Tensift	18,3	44,8	26,7	10,2	100,0	6,0
Centre	18,6	42,1	28,3	11,0	100,0	6,1
Nord-Ouest	21,5	39,9	27,8	10,8	100,0	5,9
Centre-Nord	19,9	36,8	28,7	14,6	100,0	6,3
Oriental	17,4	43,4	25,4	13,8	100,0	6,2
Centre-Sud	26,9	31,8	20,8	20,5	100,0	5,5
Catégorie de villes						
Casablanca	16,6	46,3	28,5	8,6	100,0	6,0
Grandes villes	20,5	45,5	25,6	8,4	100,0	5,7
Villes moyennes	30,5	41,8	20,1	7,6	100,0	5,2
Petites villes	27,7	40,7	24,0	7,6	100,0	5,3
Strate d'habitat urbain⁷						
Aisée	22,7	54,5	17,7	5,1	100,0	5,4
Moyenne	24,3	43,9	23,9	7,9	100,0	5,5
Pauvre	20,4	41,4	28,5	9,7	100,0	5,9

source: ENF 95

⁷ **Aisé**= Cette strate regroupe les districts localisés d'une part, dans les zones villas et des immeubles de haut standing, et d'autre part, les districts situés soit au centre moderne de la ville et des alentours immédiats qui constituent son extension, et où l'architecture est soignée et organisée, soit loin du centre ville, mais composés d'immeubles bien entretenus, dont l'architecture est soignée et harmonieuse.

Moyenne= Cette catégorie comporte les types d'habitat suivant:

- l'ancienne médina; l'habitat « collectif moyen » qui regroupe les districts localisés sur un tissu; « nouvelle médina » composés d'immeubles ou blocs de logements dont l'architecture est moyenne;

-Type d'habitat « économique » ayant un tissu d'habitat planifié dans des lotissements étatiques ou privés et composés de logements de type maison « marocaine moderne ».

-Type d'habitat « professionnel, administratif et touristique », regroupe les districts particuliers caractérisés par un nombre réduit de logements et par un grand espace réservé aux activités économiques. Ce type d'habitat ne constitue qu'une faible fraction des ménages de la catégorie de strate moyenne: 2,3%

Pauvre= Cette catégorie comporte les types d'habitat suivants:

-Type d'habitat « social » ayant un tissu d'habitat traditionnel, généralement construit dans le cadre de la politique de recasement des bidonvilles; il représente près de 46,5% des ménages de cette catégorie de strate.

- Le type d'habitat « clandestin » constitué des districts dont l'habitat n'a pas suivi le processus dans le cadre de la politique de recasement des bidonvilles;

- Le type d'habitat « précaire » regroupement des bidonvilles dont les habitations sont construites avec des matériaux de récupération, des roseaux, des pierres sèches et du pisé;

I.4- Ménages dirigés par des femmes

Dans les sociétés “traditionnelles”, où seul l’homme travaille, la proportion des ménages dont le chef est une femme est pratiquement négligeable. Au contraire, dans les sociétés “modernes” caractérisées par plus d’égalité dans les relations conjugales, et où les deux conjoints sont actifs, cette proportion est relativement importante. Cela est dû en partie au fait que les familles dirigées par des femmes (généralement des familles monoparentales) sont de moins en moins absorbées par d’autres ménages par suite de l’affaiblissement des liens qui unissent les familles élargies. Dès lors, on pourrait s’attendre à une augmentation des ménages dirigés par une femme, au fur et à mesure qu’une société se modernise et que s’instaure une égalité accrue entre les sexes. Toutefois ce schéma d’évolution n’est pas aussi simple. En effet, l’accès des femmes au statut de chef de ménage peut se faire par choix ou par contrainte, il peut aussi bien refléter une stratégie d’autonomie de la femme, qu’être signe de précarité. Dans l’un comme dans l’autre cas, l’accroissement du nombre de femmes chefs de ménages constitue un fait social porteur de changements, aussi bien en termes de structures familiales que sur le plan de la sexospécificité, c’est à dire des relations entre sexes et de leurs rôles au sein de la famille⁸.

Au Maroc, la proportion de ménages dont le chef est de sexe féminin ne dépassait pas 11,2 % en 1960. Depuis 1982, elle se stabilise: 15,3% en 1982 et 15,4% en 1994. C’est en milieu urbain que la proportion est la plus élevée: 14,6% en villes contre 9,6% dans les campagnes en 1960; 18,1% contre 12,8% en 1982 et 18,4%

⁸ Marc P. Les familles africaines en plein remue - ménage. In La chronique du CEPED, n°21 1996.

contre 11,3% en 1994.

L'Enquête Nationale sur la Famille donne des résultats proches de ceux du dernier recensement (voir tableau 3): 15,6% des ménages ont pour chef une femme; 18,3% en milieu urbain et 12,1% en milieu rural. Cette proportion est assez élevée dans le Centre - Sud (20,8%) et le Sud (18,3%) et relativement basse dans l'Oriental 10,2%.

L'explication habituellement retenue est que les femmes ne sont considérées comme chefs de ménage que lorsqu'il n'y a pas d'adultes masculins au sein du ménage. Une autre explication qui n'exclut pas la première est que ces variations pourraient résulter de la fréquence du veuvage et du divorce féminin stimulant la constitution de ménages monoparentaux. Sans pouvoir expliquer toutes les variations par région de la féminisation du statut de chef de ménage, ces deux facteurs semblent leur être associés. Dans les régions du Centre - Sud, et du Sud où les proportions des ménages dirigés par une femme sont les plus élevées (respectivement 20,8% et 18,3%), seuls 38,0% et 29,4% comportent des adultes masculins de 20 ans et plus. C'est aussi dans ces régions où l'on observe des pourcentages de divorcées et veuves de 15 ans élevés: 18,5%, et 13,3%, respectivement. A l'inverse, dans les régions du Nord - Ouest et du Centre - Nord, où les proportions des ménages dirigés par une femme sont parmi les plus basses (respectivement 14,9% et 14,4%), 55,2% pour la première région et 41,3% pour la deuxième comportent au moins un adulte masculin de 20 ans et plus. Parallèlement, les proportions des femmes divorcées ou veuves de 15 ans et plus dans ces deux régions sont relativement faibles: respectivement 12,3% et 10,5%. Dans les régions de l'Oriental, du

Centre et du Tensift l'effet des deux facteurs semble mitigé. L'Oriental a une proportion de femmes divorcées ou veuves de 15 ans et plus relativement faible (11,2%) mais, il est vrai, que 37,8% de ces ménages dirigés par une femme comportent un homme (ou plusieurs) de 20 ans ou plus. Pourtant seuls 10,2% des ménages de cette région sont dirigés par une femme. Ce dernier facteur semble moins important comme variable d'explication. En ce qui concerne la région du Centre et du Tensift, c'est plutôt la proportion des divorcées et veuves de 15 ans et plus (respectivement 14,0% et 13,0%) qui semble déterminer le plus l'importance des ménages dirigés par une femme, car parmi ces derniers le pourcentage de ceux qui ont au moins un adulte masculin de 20 ans et plus est élevé (respectivement 55,6% et 43,8%). D'autres éléments à caractère culturel, économique et démographique pourraient donc également interagir sur les variations régionales de la fréquence de la féminisation des chefs de ménage.

Par catégorie de villes, la proportion des femmes chefs de ménage est la plus importante dans les villes de taille moyenne (24,5%) et la plus faible à Casablanca (15,4%). Les autres catégories de villes affichent des proportions se situant à un niveau intermédiaire soit 17%. Ces variations sont clairement associées aux proportions des femmes divorcées ou veuves. En effet, parmi les femmes des villes moyennes, on trouve 17,3% divorcées ou veuves de 15 ans et plus contre 11,9% pour Casablanca. Entre ces deux extrêmes, se situent les autres catégories de villes avec une proportion de veuves et divorcées âgées de 15 ans et plus de 13,3% pour les grandes villes et 15,2% pour les petites villes.

Tableau 3: Répartition des ménages selon le sexe du chef du ménage par milieu de résidence, région économique, catégorie de villes et strate d'habitat urbain: 1995

Lieu de résidence	Sexe du chef du ménage		Total
	Masculin	Féminin	
Milieu de résidence			
Ensemble	84,4	15,6	100,0
Urbain	81,7	18,3	100,0
Rural	87,9	12,1	100,0
Région économique			
Sud	81,7	18,3	100,0
Tensift	86,0	14,0	100,0
Centre	83,8	16,2	100,0
Nord-Ouest	85,1	14,9	100,0
Centre-Nord	85,6	14,4	100,0
Oriental	89,8	10,2	100,0
Centre-Sud	79,2	20,8	100,0
Catégorie de villes			
Casablanca	84,6	15,4	100,0
Grandes villes	82,9	17,1	100,0
Villes moyennes	75,5	24,5	100,0
Petites villes	83,0	17,0	100,0
Strate d'habitat urbain			
Aisée	85,6	14,4	100,0
Moyenne	79,9	20,1	100,0
Faible	84,3	15,7	100,0

Source: ENF 95

I.-5 . Ménages d'une seule personne

Dans les pays industrialisés, on assiste de plus en plus à une multiplication des personnes vivant seules, à la fois en termes absolus et relatifs. Des proportions de ménages unipersonnels de l'ordre de 20 à 30% sont observées en Europe. Le recul de la

mortalité, le retard dans l'âge au mariage ou l'absence de celui-ci, l'accroissement significatif des divorces et l'aspiration croissante de l'individu à son indépendance, conjuguée à une facilité relative d'accès au logement élèvent la fréquence des ménages unipersonnels dans ces pays.

Dans les pays du Sud, la mortalité a aussi baissé, mais elle n'a pas encore atteint des niveaux comparables à ceux des pays avancés. Accéder au logement reste aléatoire même pour les personnes mariées. Les liens de solidarité, encore intenses, se traduisent par une fréquence pour la coresidence: on imagine mal une personne vivant dans la même ville ou le même douar que sa famille et habiter seule. On assiste même, à une cohabitation des jeunes avec leurs parents même après le mariage. Dans certains cas, ce n'est qu'après l'arrivée des enfants que les jeunes mariés quittent la maison parentale.

Il n'est pas donc étonnant d'observer qu'environ quatre ménages seulement sur 100 abritent une personne seule en 1995. Le poids de ces ménages d'isolés est clairement en baisse: 7,9% en 1960; 7,3% en 1982 et 4,3% en 1994.

Les personnes vivant seules sont le plus souvent des femmes (55,2%). Elles sont souvent âgées: 62,3% ont 60 ans et plus. Les hommes vivant seuls (44,8%) se recrutent en revanche en âge d'activité: 27,6% ont 15 à 29 ans et 62,5% ont 30 à 59 ans, soit au total neuf sur dix. Les ménages unipersonnels sont donc constitués de veuves et de divorcées, d'une part, et d'hommes célibataires de l'autre. Il en ressort que dans les deux cas de figure, les ménages isolés le deviennent par contrainte et non par libre choix, probablement en raison de la migration pour les hommes et

certainement à cause d'une rupture d'union par veuvage ou divorce pour les femmes âgées.

Tableau 4: Poids relatifs des isolés, selon le milieu de résidence et selon le milieu de naissance des personnes vivant seules

Indicateurs	Pourcentage
I - Poids relatif	
Proportion des ménages d'une personne dans l'ensemble du Maroc	3,9
Poids par rapport à l'effectif total de la population du Maroc	0,7
Proportion des ménages d'une personne dans le milieu urbain	4,5
Proportion des ménages d'une personne dans le milieu rural	3,1
II - Répartition par milieu de résidence	
Urbain	65,3
Rural	34,7
Total	100,0
III - Lieu de naissance	
Nés et résident dans le même milieu urbain (non migrant)	13,9
Nés et résident dans le même milieu rural (non migrant)	27,4
Nés en milieu urbain et résident dans un milieu rural	1,6
Nés dans une ville et résident dans une autre	22,7
Nés dans une campagne et résident dans une autre	5,7
Nés en milieu rural et résident en milieu urbain	28,4
Nés à l'étranger et résident en milieu urbain	0,3
Nés à l'étranger et résident en milieu rural	0,0
Total	100,0

Source: ENF 95

En tout état de cause, 0,7% seulement de la population du Maroc vit seule. C'est en ville où l'on trouve le plus grand nombre de personnes "isolées": près de deux ménages d'une personne sur trois vivent en milieu urbain. Les personnes les constituant sont dans 43,5% des cas originaires du milieu rural (28,4/65,3) et 34,8% des cas nés dans un autre milieu urbain (22,7 / 65,3). Autrement dit, l'importance des personnes vivant seules en milieu urbain traduit l'effet de l'exode rural et de la migration interurbaine. En milieu

rural par contre, 79,0% des personnes vivant seules sont des non migrants (27,4/34,7) ce qui explique la faible propension à vivre seul dans ce milieu⁹.

Tableau 5: Répartition par sexe, tranche d'âges et état matrimonial des personnes vivant seules

IV - Répartition par sexe	Pourcentage
Pourcentage des femmes vivant seules	55,2
Pourcentage des hommes vivant seuls	44,8
V - Répartition par tranche d'âges et sexe	
Pourcentage des moins de 30 ans (les deux sexes)	14,0
Pourcentage des âgés de 30-59 ans (les deux sexes)	45,0
Pourcentage des âgés de 60 ans et plus (les deux sexes)	41,0
Pourcentage des moins de 30 ans (sexe masculin)	27,6
Pourcentage des âgés de 30-59 ans (sexe masculin)	62,5
Pourcentage des âgés de 60 ans et plus (sexe masculin)	9,9
Pourcentage des moins de 30 ans (sexe féminin)	14,9
Pourcentage des âgés de 30-59 ans (sexe féminin)	22,8
Pourcentage des âgés de 60 ans et plus (sexe féminin)	62,3
VI - Répartition par état matrimonial	
Célibataires / dont de sexe masculin	34,7 / 83,6
Mariés / dont de sexe masculin	9,3 / 72,2
Divorcés et veufs / dont de sexe masculin	55,9 / 16,7

Source: ENF 95

Les personnes vivant seules ont un niveau socio-économique relativement moindre que celui des personnes vivant dans des ménages de plus d'une personne. 35,6% savent lire et écrire alors

⁹ Selon les résultats du recensement de 1994, sur 7 246 800 ménages urbains (ou 8 856 589 citadins de 15 ans et plus), 377 900 sont des personnes vivant seules et sur 5 865 000 ménages ruraux (7 312 299 ruraux de 15 ans et plus), 185 400 sont constitués de personnes vivant seules, soit par rapport à l'effectif des personnes de 15 ans et plus des propensions à vivre seul de 4,27% en milieu urbain et de 2,54%

que pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus le taux d'alphabétisation est de 44,4% et pour l'ensemble des chefs il est de 40,3%. La prédominance des femmes parmi les personnes isolées explique ce décalage. En effet, le taux d'alphabétisation des femmes qui dirigent un ménage n'est que de 14,9% pour les femmes contre 45,0% pour les chefs de sexe masculin.

Tableau 6: Caractéristiques socio-économiques des personnes vivant seules

Indicateurs	Pourcentage
I - Alphabétisation	
ceux qui savent lire et écrire	35,6
Analphabètes	64,4
II - Niveau d'éducation	
Sans niveau d'instruction ou niveau coranique	67,4
Niveau fondamental 1er cycle et 2ème cycle	14,0
Autres	18,6
III - Répartition par type d'activité	
Actifs occupés	59,1
Chômeurs	3,1
Inactifs	37,8

Source: ENF 95

Au terme de l'analyse qui précède, nous pouvons donc conclure qu'au Maroc, vivre seul est un événement rare, voire en diminution. D'autre part, ne pas vivre seul, c'est le plus souvent vivre en famille car la quasi totalité des ménages du Maroc comprennent au moins une famille : on y trouve au moins un membre ayant des liens de sang, d'adoption ou de mariage avec le chef de ménage. Ces ménages ont cependant des structures et des caractéristiques assez variées. Dans ce qui suit, nous proposons de les étudier de plus près.

en milieu rural.

II- Typologie des familles

Le mot famille est étendu quelquefois à l'ensemble des liens de parenté et d'alliance, voire même aux amis. Il embrasse donc des individus qui ne résident pas nécessairement ensemble. Les études empiriques, surtout celles à caractère démographique, le restreint aux personnes ayant un lien de sang ou d'alliance et partageant le même logement. C'est cette dernière définition qui est retenue dans cette étude car elle est plus opérationnelle. Ainsi définie, la famille fait partie d'un groupe domestique donné, le ménage, et appartient à un réseau familial plus étendu, le réseau de parenté.

II . 1- Définitions

Les membres d'une famille domestique doivent nécessairement résider dans le même logement, avoir entre eux des liens de sang, d'adoption ou de mariage. Ils peuvent former un ou plusieurs noyaux familiaux plus éventuellement une ou plusieurs personnes isolées, qu'on appellera noyaux individuels.

Un noyau familial est constitué soit d'une personne et son conjoint(e), soit de deux conjoints et leurs enfants célibataires, soit de la mère (ou du père) et ses enfants célibataires, soit encore d'un ensemble de frères et soeurs tous célibataires. Toutes les autres configurations possibles seront considérées en tant que noyaux individuels d'une seule personne ou des isolés. A titre d'exemple, un ménage constitué d'une divorcée ou veuve, de son enfant non célibataire, et éventuellement une autre personne non apparentée travaillant pour leur compte, constitue une famille à trois noyaux individuels. Si l'enfant était célibataire, on

aura une famille composée d'un noyau familial de la mère et de son enfant et d'un isolé que représente la troisième personne du groupe domestique. Deux (ou plusieurs) personnes sans lien de parenté vivant ensemble ne forment pas une famille bien qu'elle constitue un ménage avec deux (ou plusieurs) isolés. Les ménages sans noyau familial comprenant le chef du ménage seul; ou celui-ci plus des personnes sans liens entre eux sont appelés **ménages sans famille**. Les ménages avec un seul noyau familial et aucun isolé sont appelés **familles nucléaires**. Si elles regroupent, en plus, des personnes sans lien entre elles et avec le chef de ménage (par exemple une bonne, un jardinier...), elles seront qualifiées de **familles nucléaires étendues à des isolés**. Les autres types de ménages sont appelés **familles complexes**. Ces dernières sont constituées de deux ou plusieurs noyaux familiaux plus éventuellement un ou plusieurs isolés.

Les ménages nucléaires seront subdivisés en quatre catégories de noyau familial :

1- Deux conjoints mariés (couple) sans enfant ou **famille nucléaire incomplète ou biparentale**;

2- Deux conjoints mariés (couple) avec enfants célibataires ou **famille nucléaire complète**;

3- Un père ou une mère avec ses enfants célibataires soit une **famille nucléaire monoparentale**;

4- une **fratrie** composée de frères et soeurs tous célibataires.

Les ménages complexes se distinguent par leur hétérogénéité, et le degré de leur complexité. Cet aspect sera abordé par la suite.

II.2- Les ménages avec familles

Le tableau ci-après donne la répartition des ménages par milieu de résidence et pour chaque région économique. Etant donné que ceux ne comprenant aucun noyau familial ont été étudiés précédemment, l'analyse suivante sera focalisée sur les ménages constitués d'au moins un noyau familial.

Ce tableau montre que les familles nucléaires constituent la fraction la plus importante des ménages marocains. Pas moins de six ménages sur dix (60,3%) appartiennent à ce type. Il y a treize ans, en 1982, ils ne représentaient que 51,1% ¹⁰. En leur ajoutant les familles nucléaires abritant des isolés qui travaillent pour le compte du ménage, leur poids atteint 62,4% (63,9% en milieu urbain et 59,2% en milieu rural). Cette proportion varie entre un maximum de 65,5% à l'Oriental et un minimum de 57,1% au Sud.

La majorité des familles nucléaires est biparentale, c'est à dire composée des deux parents et un ou plusieurs enfants célibataires. Les familles monoparentales ne constituent que 8,1% avec une fréquence plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural: 9,1% contre 6,8%. A ce niveau, on peut constater une légère hausse de l'importance des familles monoparentales par rapport à ce qui a été observé en 1982. En effet, ce type de famille représentait à cette époque, 6,2% (7,2% en ville et 5,2% dans les campagnes). Les couples sans enfants (familles incomplètes), qui sont le plus souvent l'aboutissement chronologique et quelquefois le point de départ des familles complètes, ne représentent pas plus que 3,5%.

¹⁰ CERED (1991) Population l'an 2062.p:134.

La baisse de la fécondité, le recul de l'âge au mariage, l'évolution du statut de la femme, la tendance de l'individu à ne plus s'effacer devant la communauté comme autrefois, aspirant à la promotion professionnelle et sociale, l'importance accrue de la société civile sont quelques unes des manifestations de ces changements.

Par delà les signes de l'évolution du "traditionnel" vers le "moderne", des constantes subsistent dans les comportements et les relations sociales. . La grande - famille, c'est-à-dire le réseau de parenté, est une entité encore vivante chez la population marocaine. Elle joue souvent un rôle actif dans la lutte contre l'exclusion. Les familles nucléaires, tout en résidant dans une habitation séparée, restent dépendantes du réseau de parenté. En témoigne la fréquence élevée de chefs de ménage qui habitent dans la même localité, voire la même construction que leurs parents et leurs beaux-parents. En témoigne aussi l'importance des visites régulières et des aides mutuelles entre les membres du réseau de parenté¹¹. Quatre personnes sur neuf (43,6%) sont membres de ménages complexes, en 1995. Ces derniers constituent environ un tiers¹² des ménages marocains. Leur fréquence est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain: 37,3% contre 30,7%. Ces pourcentages de familles complexes, bien qu'ils soient en-deçà de la moitié, sont assez élevés relativement aux pays développés. En France, par exemple, les ménages avec deux noyaux familiaux ou plus et un ou plusieurs isolé(s) éventuellement ne représentent que 0,6% en 1990. Même si on leur ajoute les ménages avec un noyau familial et un ou plusieurs isolé(s), leur poids ne dépasse guère

¹¹ Voir à ce sujet l'étude suivante.

¹² En Egypte, le recensement de 1976, donnait le même ordre d'importance des familles complexes. En Jordanie, en 1979, elles représentent 10,5% uniquement; au Koweït, 17% en 1981 (voir ESCWA 1995 OP.CIT).

4,1%¹³.

Par région économique, le Sud, le Centre-Sud sont caractérisées par les fréquences des ménages complexes les plus élevées alors que le Nord - Ouest abrite le moins ce type de ménages. Cependant, il convient de noter que la variation de ces fréquences n'est pas très importante, allant de 30,2% au Nord - Ouest à 36,8% au Sud.

Les familles nucléaires biparentales sont de tailles larges. En moyenne, elles comprennent 5,9 membres, soit en plus des parents près de 4 enfants célibataires (3,6 enfants par couple en milieu urbain et 4,2 enfants par couple en milieu rural). En revanche, les familles monoparentales sont de taille plus petite: 4,4 personnes en moyenne. N'empêche que chacune compte, en moyenne, 3,4 enfants célibataires. Ceci ne permet pas de conclure hâtivement qu'ils sont tous une charge pour leur famille puisque certains peuvent être des actifs occupés. A cet égard, les familles complexes dont la taille moyenne est de 7,9 personnes (7,2 en milieu urbain et 8,5 en milieu rural) posent plus de problèmes. En effet, l'enquête nationale sur la famille indique que l'âge de près d'un tiers (32,1%) des membres de cette catégorie de ménages ne dépasse pas 15 ans, et que 11,2% ont 60 ans et plus. La majorité se situe à des âges intermédiaires: 30,3% de 15 ans à 29 ans, 26,6% de 30 ans à 59 ans. Quelle est la part des actifs parmi l'ensemble des membres de ces ménages? En quoi diffèrent-ils relativement aux ménages nucléaires? C'est ce qu'on essaiera de discerner dans ce qui suit, en relevant la composition démographique et les caractéristiques socio-économiques de chacune.

¹³ BLAYO . C (1996). De l'application des principes d'analyse démographique à l'étude de l'évolution des ménages. In AIDELF.Op.cit; p:26.

Tableau 7: Structure (en %) des familles selon le type, le milieu et la région économique de résidence:1995

Milieu et région	Familles nucléaires			Familles nucléaires avec des isolés	Fratries de célibataires	Familles complexes (à plusieurs noyaux)	Ménages sans familles		Total des ménages
	Incomplètes	Complètes	monoparentales				isolés	Plusieurs personnes	
Ensemble	3,5	48,3	8,1	2,1	0,3	33,6	3,9	0,2	100,0
Urbain	3,5	47,9	9,1	3,4	0,6	30,7	4,5	0,3	100,0
Rural	3,6	48,7	6,8	0,1	0,0	37,3	3,1	0,1	100,0
Sud	3,4	42,3	10,2	1,2	0,5	36,8	4,5	0,8	100,0
Tensift	3,0	49,1	7,5	2,1	0,3	33,8	4,4	0,0	100,0
Centre	2,9	47,1	7,8	3,0	0,3	34,7	4,0	0,2	100,0
Nord-Ouest	4,5	51,9	6,6	2,4	0,4	30,2	4,0	0,1	100,0
Centre-Nord	3,4	51,2	8,5	0,8	0,5	33,4	2,3	0,0	100,0
Oriental	3,9	52,5	8,3	0,8	0,0	32,3	2,2	0,0	100,0
Centre-Sud	3,7	42,4	10,2	2,3	0,3	35,5	5,3	0,3	100,0

Source:ENF 95

Tableau 8: Taille des familles selon le type, le milieu et la région économique de résidence:1995

Milieu et région	Familles nucléaires			Familles nucléaires avec des isolés	Fratries de célibataires	Familles complexes (à plusieurs noyaux)	Ménages sans familles		Total des ménages
	Incomplètes	Complètes	monoparentales				isolés	Plusieurs personnes	
Ensemble	2,0	5,9	4,4	5,6	2,8	7,9	1,0	2,4	6,0
Urbain	2,0	5,6	4,3	5,5	2,6	7,2	1,0	2,3	5,6
Rural	2,0	6,2	4,4	5,7	3,0	8,5	1,0	2,5	6,6
Sud	2,0	6,1	4,3	4,4	2,0	8,0	1,0	2,6	6,2
Tensift	2,0	5,6	4,1	5,5	2,0	8,1	1,0	-	6,0
Centre	2,0	5,9	4,2	5,3	2,3	7,9	1,0	2,0	6,1
Nord-Ouest	2,0	5,9	4,7	5,7	3,8	7,6	1,0	2,0	5,9
Centre-Nord	2,0	6,1	4,5	6,3	2,7	8,0	1,0	-	6,3
Oriental	2,0	5,7	4,7	7,7	-	8,0	1,0	-	6,2
Centre-Sud	2,0	5,3	3,9	5,3	3,0	7,3	1,0	3,0	5,5

Source:ENF 95

II.3 Caractéristiques des familles nucléaires

Au vu du tableau 9 qui donne la répartition des chefs de familles nucléaires par sexe, on relève le caractère agnatique de la société marocaine. Ainsi, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, le chef de ménage des familles nucléaires (couples et familles complètes) est pratiquement toujours de sexe masculin. Cette caractéristique est d'ailleurs plus marquée dans les campagnes: en milieu urbain, 96,9% des couples et 98,2 des familles biparentales ont pour chef un homme. En milieu rural, ces pourcentages atteignent 98,7%.

Tableau 9 : Répartition des chefs de famille nucléaire par sexe et type de familles selon le milieu de résidence: 1995

Milieu de résidence	Type de familles nucléaires				
	Couples	Complètes	Monoparentales	Nucléaires isolés (*)	Total
Ensemble					
Masculin	97,7	98,4	15,0	91,1	87,3
Féminin	2,3	1,6	85,0	8,9	12,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Urbain					
Masculin	96,9	98,2	11,9	90,5	85,5
Féminin	3,1	1,8	88,1	9,5	14,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural					
Masculin	98,7	98,7	20,3	100,0	89,7
Féminin	1,3	1,3	79,7	0,0	10,3
Total	100,0		100,0	100,0	100,0

(*) Les familles nucléaires qui regroupent des personnes isolées et sans lien avec le chef de ménage sont très peu fréquentes. Les pourcentages qui leur correspondent sont donc affectés d'une plus grande erreur de sondage; ils sont donnés ici pour assurer la cohérence au niveau de la colonne total qui en tient compte.

Source: ENF 95

Analysés par tranche d'âges, les chefs des familles nucléaires - toutes catégories confondues - sont en grande proportion âgés de 30 à 59 ans. Ceci cache cependant les particularités de chaque type de famille nucléaire. Les chefs des familles vivant sans enfants sous le même toit, sont relativement plus âgés avec 54,6 ans comme âge moyen et 46,0% de 60 ans et plus. Ceci indique que ces derniers constituent en grande proportion l'aboutissement chronologique des familles complètes. Les chefs des familles monoparentales sont âgés de 45,2 ans en moyenne avec 14,0% de moins de 30ans et 17,7% de 60 ans et plus. Leur distribution par état matrimonial explique partiellement cette répartition comme on le verra plus loin. Les parents unis autour de leurs enfants célibataires, ou famille complète, ont pour chef une personne âgée en moyenne de 46,6 ans. Mais dans leur majorité, près de huit sur dix, sont dirigés par un chef de 30 à 59 ans. Très peu de chefs de ces familles ont moins de 30 ans: 5,9%. En effet, pour fonder un foyer comportant des enfants, il est évident qu'on ne peut généralement l'être qu'aux âges intermédiaires, c'est à dire suffisamment de temps pour se sentir apte à se marier, à avoir les moyens d'éduquer ses enfants et à pouvoir louer un logement ou accéder à sa propriété.

L'analyse de la répartition des chefs de famille nucléaire par état matrimonial (tableau 11) n'est intéressante que pour les ménages monoparentaux. En effet, au Maroc comme dans toutes les sociétés arabo - musulmanes , les chefs de ménage composé d'un couple vivant seul ou formé d'une famille complète sont toujours des personnes mariées. Les quelque cas, 0,3% de chefs célibataires de familles biparentales sont des enfants âgés qui se déclarent en tant que chefs à la place du père, soit en raison de l'absence temporaire de celui-ci, soit parce qu'il est malade ou tout simplement parce qu'ils le font

spontanément jugeant qu'ils sont plus aptes à répondre aux questions de l'enquêteur.

Pour les familles biparentales, les quatre états matrimoniaux sont présents avec une dominance des divorcés(és) et des veufs(ves). Une tabulation par âge et état matrimonial des chefs de ménages monoparentaux, à partir de l'enquête nationale sur la famille, indique que les deux tiers des hommes chefs sont des célibataires dont 70,0% ont 15 ans à 29 ans et 30,0% 30 à 44 ans. Il s'agit fort probablement d'individus vivant avec leurs mères veuves ou divorcées et qui les prennent en charge. Le tiers restant de ces chefs de sexe masculin sont, à raison de 80,0%, des veufs ou des divorcés vivant avec leurs enfants célibataires. Un peu plus de neuf sur dix d'entre eux ont 45 ans et plus. En tous cas, les familles monoparentales dirigées par un homme sont une minorité: trois sur vingt seulement.

Les femmes qui constituent la grande majorité des chefs de ce type de famille, sont surtout des divorcées ou des veuves (66,8%) dont plus des deux tiers (65,2%) ont 45 ans et plus. Il n'en reste pas moins qu'une fraction importante, (32,1%), est constituée de mariées et généralement âgées de moins de 45 ans (76,1%). Il s'agit de femmes dont le mari est un migrant interne ou à l'étranger.

Par ailleurs, la répartition des chefs de familles nucléaires selon le lieu de naissance et le lieu de résidence au moment de l'enquête (tableau 12), montre que 54,7% des chefs résident dans la même localité que celle où ils sont nés. Cette fraction est deux fois plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain et quelque soit le type de famille nucléaire. Ce constat mérite plus d'investigations pour en expliquer les raisons.

**Tableau 10 : Répartition des chefs de famille nucléaire
par tranche d'âges et type de famille selon le milieu
de résidence: 1995**

Milieu de résidence	Type de familles nucléaires				
	Couples	Complètes	Monoparentales	Nucléaires isolés (*)	Total
Ensemble					
Moins de 30 ans	8,0	5,9	14,0	4,0	7,0
30 à 59 ans	46,0	77,2	68,3	78,0	74,3
60 ans et plus	46,0	16,9	17,7	18,0	18,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen (en années)	54,6	46,6	45,2	49,8	47,0
Urbain					
Moins de 30 ans	5,2	4,6	10,3	2,1	5,3
30 à 59 ans	56,3	80,8	71,8	80,9	78,2
60 ans et plus	38,5	14,6	17,9	17,0	16,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen (en années)	51,5	46,4	46,6	50,1	46,9
Rural					
Moins de 30 ans	11,5	7,5	20,3	33,3	9,3
30 à 59 ans	33,3	72,7	62,1	33,3	68,9
60 ans et plus	55,1	19,8	17,6	33,4	21,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen (en années)	58,4	46,9	42,8	46,2	47,1

(*) Les familles nucléaires qui regroupent des personnes isolées et sans lien avec le chef de ménage sont très peu fréquentes. Les pourcentages qui leur correspondent sont donc affectés d'une plus grande erreur de sondage; ils sont donnés ici pour assurer la cohérence au niveau de la colonne total qui en tient compte.

Source: ENF 95

De tous les types de ménages nucléaires, c'est dans les familles que monoparentales que l'on trouve la proportion des chefs migrants la plus forte: 49,4%. Etudiés selon leur milieu de naissance, ces chefs sont dans une proportion écrasante d'origine rurale quelque soit leur milieu de résidence.

Tableau 11: Répartition des chefs de famille nucléaire

**par état matrimonial et type de familles selon le milieu
de résidence: 1995**

Lieu de résidence	Type de familles nucléaires				
	Couples	Complètes	Monoparentales	Nucléaires +isolés (*)	Total
Ensemble					
Célibataires		0,3	11,0	1,0	2,0
Mariés(es)	100,0	99,7	28,2	90,1	89,8
Divorcé(es)			49,0	2,0	6,6
Veuf(ves)			11,8	6,9	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Urbain					
Célibataires		0,3	8,7	1,1	1,9
Mariés(es)	100,0	99,7	24,6	90,5	88,2
Divorcés(es)			51,6	6,3	7,7
Veufs(ves)			15,1	2,1	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural					
Célibataires		0,3	14,9		2,0
Mariés (es)	100,0	99,7	34,4	83,3	92,0
Divorcés (es)			44,6		0,8
Veufs (ves)			6,1	16,7	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) Les familles nucléaires qui regroupent des personnes isolées et sans lien avec le chef de ménage sont très peu fréquentes. Les pourcentages qui leur correspondent sont donc affectés d'une plus grande erreur de sondage; ils sont donnés ici pour assurer la cohérence au niveau de la colonne total qui en tient compte.

source: ENF 95

La cellule familiale constitue le principal environnement qui accueille l'enfant dès sa naissance et l'accompagne pendant une longue période. Avant l'âge scolaire, elle est la seule qui assure la fonction de socialisation de l'enfant et de satisfaction de ses besoins psychologiques. Après, elle partage ce rôle avec l'école tout en continuant à répondre à ces besoins de consommation. L'instruction des parents est un élément essentiel à cet égard. L'éducation de l'enfant est généralement mieux assurée quand au moins un des parents est alphabétisé. Etant donné que c'est généralement le père qui dirige le ménage, sauf dans le cas des familles monoparentales où cette responsabilité incombe le plus souvent à la mère, l'analyse des

chefs de famille selon leur aptitude à lire et à écrire est pertinente.

Tableau 12: Répartition des chefs de famille nucléaire selon le lieu de naissance et type de familles par milieu de résidence: 1995

Lieu de résidence	Type de familles nucléaires				Total
	Couples	Complètes	Monoparentales	Nucléaires isolés (*)	
Ensemble					
Sur place	57,5	56,4	49,4	31,0	54,7
Urbain	12,6	10,9	11,3	38,0	11,9
Rural	28,7	32,4	39,1	28,0	33,0
Etranger	1,2	0,3	0,2	3,0	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Urbain					
Sur place	35,4	30,3	33,1	27,7	30,8
Urbain	18,8	17,7	16,3	40,4	18,8
Rural	43,7	51,5	50,2	28,7	49,7
Etranger	2,1	0,5	0,4	3,2	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural					
Sur place	84,6	89,3	77,0	83,3	87,6
Urbain	5,1	2,3	2,7	0,0	2,5
Rural	10,3	8,4	20,3	16,7	9,9
Etranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) Les familles nucléaires qui regroupent des personnes isolées et sans lien avec le chef de ménage sont très peu fréquentes. Les pourcentages qui leur correspondent sont donc affectés d'une plus grande erreur de sondage; ils sont donnés ici pour assurer la cohérence au niveau de la colonne total qui en tient compte.

Source: ENF 95

D'après le tableau 13, les chefs de famille nucléaire sont souvent des analphabètes: 42,1% seulement savent lire et écrire. En se limitant aux deux catégories de familles nucléaires avec enfants célibataires, on constate que cette proportion est la plus faible pour les familles monoparentales: 19,5% ; ceci s'explique par le fait qu'il s'agit dans ce dernier cas surtout de femmes, ces dernières ont un taux d'alphabétisation inférieur à celui des hommes. Les chefs de famille biparentale ont une proportion d'alphabétisés qui représente au moins le double de celle observée dans les familles

monoparentales.

■ Ces moyennes nationales masquent d'importants écarts entre les milieux urbain et rural. Par exemple, on peut relever que six chefs de famille complète sur dix et un chef de famille monoparentale sur quatre sont alphabétisés en milieu urbain. En milieu rural, ces fractions n'atteignent même pas la moitié de ces valeurs: respectivement 23,6% et 10,8%. Outre l'insuffisance d'infrastructures socio-éducatives dans les campagnes, ce constat, indique un handicap de plus pour les enfants ruraux de ces types de familles.

En d'autres termes, on constate qu'au sein de chaque type de famille, le ratio entre les taux d'alphabétisation de la population masculine et de la population féminine est le moins élevé chez les familles biparentales, en milieu urbain qu'en milieu rural. Autrement dit, il y a moins d'inégalité d'alphabétisation entre les deux sexes quand les deux parents sont unis autour de leurs enfants et quand ils habitent une ville que quand il y a rupture des liens par séparation, divorce ou veuvage et qu'on est en milieu rural.

Parmi les fonctions essentielles de la famille, celle d'assurer les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins matériels de ses membres arrive au premier rang.

Tableau 13: Répartition des chefs de famille nucléaire selon l'aptitude à lire et à écrire et taux d'alphabétisation de la population (TAP en %) par type de familles et milieu de résidence: 1995

Lieu de résidence	Type de familles nucléaires				
	Couples	Complètes	Monoparentales	Nucléaires +isolés (*)	Total
Ensemble					
Alphabètes	44,3	43,8	19,5	86,0	42,1
Analphabètes	55,7	56,2	80,5	22,0	57,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TAP (masculins) A	45,1	63,0	78,5	89,0	64,7
TAP (féminins) B	21,2	37,3	40,5	54,4	38,0
TAP (les 2 sexes)	33,0	50,5	56,4	68,8	51,4
Ratio A/B (en %)	2,1	1,7	1,9	1,6	1,7
Urbain					
Alphabètes	62,5	59,9	24,6	87,2	56,5
Analphabètes	37,5	40,1	75,4	12,8	43,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TAP (masculins) A	63,5	77,6	89,6	92,1	79,2
TAP (féminins) B	34,7	57,9	54,8	56,8	56,7
TAP (les 2 sexes)	49,0	68,2	59,3	71,0	68,0
Ratio A/B (en %)	1,8	1,3	1,6	1,6	1,4
Rural					
Alphabètes	21,8	23,6	10,8	66,7	22,2
Analphabètes	78,2	76,4	89,2	33,3	77,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TAP (masculins) A	22,1	44,4	57,6	53,3	44,9
TAP (féminins) B	4,9	12,8	13,4	0,0	12,5
TAP (les 2 sexes)	13,3	28,7	31,9	30,8	28,6
Ratio A/B (en %)	4,5	3,5	4,3	-	3,6

(*) Les familles nucléaires qui regroupent des personnes isolées et sans lien avec le chef de ménage sont très peu fréquentes. Les pourcentages qui leur correspondent sont donc affectés d'une plus grande erreur de sondage; ils sont donnés ici pour assurer la cohérence au niveau de la colonne total qui en tient compte.

Source:ENF 95

Le tableau 14 relatif aux familles nucléaires, nous fournit quelques indications sur ce sujet. Ainsi, au niveau de l'ensemble de ces familles, on constate que 81,5% des chefs exercent un emploi rémunéré avec un pourcentage plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. En ajoutant à ce pourcentage celui des chefs rentiers ou retraités, nous trouvons que 86,2% des familles nucléaires dispose au moins d'une source de revenu. Il est vrai, qu'on ne peut déterminer son importance dans les dépenses du ménage et la satisfaction de leurs besoins de consommation.

Tableau 14: Répartition des chefs de famille nucléaire selon le type d'activité, pourcentage des Chefs rentiers ou retraités et ratio de la population à celle active occupée par type de familles et milieu de résidence: 1995

Lieu de résidence	Type de familles nucléaires				
	Couples	Complètes	Monoparentales	Nucléaires +isolés (*)	Total
Ensemble					
CM actifs occupés	78,7	87,6	47,1	79,0	81,5
CM chômeurs	0,0	2,0	3,3	2,0	2,1
CM inactifs	21,3	10,4	49,6	19,0	16,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CM rentiers/retraités	8,6	4,7	1,8	9,0	4,7
Pop.tot/actifs occupés	1,83	3,04	2,80	2,08	2,93
Urbain					
CM actifs occupés	77,1	85,8	41,0	78,7	78,6
CM chômeurs	0,0	2,1	4,8	2,1	2,4
CM inactifs	22,9	12,1	54,2	19,1	19,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CM rentiers/retraités	11,5	7,5	2,4	8,5	7,0
Pop.tot/actifs occupés	2,02	3,59	3,04	2,09	3,33
Rural					
CM actifs occupés	80,8	89,8	57,4	83,3	85,5
CM chômeurs	0,0	1,9	0,7	0,0	1,6
CM inactifs	19,2	8,3	41,9	16,7	12,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CM rentiers/retraités	5,1	1,2	0,7	16,7	1,5
Pop.tot/actifs occupés	1,65	2,60	2,47	1,89	2,55

(*) Les familles nucléaires qui regroupent des personnes isolées et sans lien avec le chef de ménage sont très peu fréquentes. Les pourcentages qui leur correspondent sont donc affectés d'une plus grande erreur de sondage; ils sont donnés ici pour assurer la cohérence au niveau de la colonne total qui en tient compte.

source: ENF 95

Par type de famille, force est de constater que pour les familles monoparentales, seulement 47,1% des chefs sont actifs occupés et seuls 1,8% ont une rente ou une pension de retraite. ces proportions sont encore plus faibles en milieu rural: respectivement 41,0% et 2,4%. Elles sont les plus fortes pour les familles biparentales puisque 87,6% des chefs de ces derniers sont actifs occupés et 4,7% des rentiers ou retraités, soit un total de 92,3% qui ne diffère pas significativement par milieu de résidence: 93,3% en ville et 91,0% à la campagne.

Les conditions d'habitat renseignent bien sur le mode de vie des familles.

Selon le tableau 15, les familles nucléaires urbaines habitent généralement des logements qui semblent être salubres. 12,0% résident cependant des logements vraisemblablement inadéquats: 8,2% dans des bidonvilles ou local non destiné à l'habitat et 3,8% dans un habitat de type rural. Par type de famille nucléaire, la fréquence de ce type de logements est la plus élevée pour les familles biparentales, donc là où la présence d'enfants est grande. Les ménages habitant une villa ou un appartement sont aussi plus fréquents dans cette catégorie de famille.

Les logements habités par les familles nucléaires sont pour moitié, environ des propriétés privées de leurs occupants. Plus d'un tiers résident en tant que locataires et quelquefois dans un cadre d'hypothèque. Une autre fraction de l'ordre de 7 à 9% habitent gratuitement chez une personne membre ou non du réseau de parenté. La proportion des familles dont le statut d'occupation correspond aux "logements de fonction", reste négligeable.

Si les variations du nombre moyen de pièces d'habitat par famille nucléaire ne sont pas sensibles, mises à part les familles nucléaires

abritant des isolés, le taux d'occupation de ces pièces présente des écarts non négligeables. Plus élevé pour les familles complètes où chaque pièce abrite en moyenne 2,1 personnes, modéré pour les familles monoparentales avec 1,6 personnes par pièce, et faible pour les couples où le degré de concentration des conjoints par pièce est inférieur à l'unité. Il semble donc que l'arrivée des enfants puis leur départ, toutes choses égales par ailleurs, est un facteur explicatif de ces variations par type de familles nucléaires urbaines.

Tableau 15: Répartition des chefs de famille nucléaire selon le type et le statut d'occupation du logement, et nombre moyen de pièces par logement et de personnes par pièce selon type de familles dans le milieu urbain: 1995

Lieu de résidence	Type de familles nucléaires				
	Couples	Complètes	Monoparentales	Nucléaires +isolés (*)	Total
Urbain					
I- Type de logement					
Villa ou étage de villa	0,0	3,2	1,2	39,3	4,6
Appartement	16,7	11,9	7,9	29,8	12,6
Maison marocaine moderne	52,1	58,3	61,1	26,6	56,7
Maison marocaine traditionnelle	18,8	12,3	18,7	3,2	13,1
Bidonville/ local non destiné à l'habitat	5,2	9,1	7,1	1,1	8,2
Habitat rural	6,2	4,1	2,0	0,0	3,8
Autres	1,0	1,1	2,0	0,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
II- A. Nombre moyen de pièces par ménage					
	2,7	2,7	2,6	4,9	2,8
II- B. Nombre de personnes par pièce					
	0,7	2,1	1,6	1,1	1,9
III- Statut d'occupation du logement					
Propriétaires /en voie d'accès à la propriété	47,9	48,0	53,6	53,2	49,1
Locataires / hypothèque	36,5	35,2	36,9	25,5	35,0
Gratuit chez quelqu'un	7,3	8,8	7,1	7,5	8,4
Logement de fonction	7,3	7,0	2,4	13,8	6,7
Autres	1,0	1,0	0,0	0,0	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) Les familles nucléaires qui regroupent des personnes isolées et sans lien avec le chef de ménage sont très peu fréquentes. Les pourcentages qui leur correspondent sont donc affectés d'une plus grande erreur de sondage; ils sont donnés ici pour assurer la cohérence au niveau de la colonne total qui en tient compte.

Ce schéma reste valable en milieu rural avec des différences en ce qui concerne le type de logement et son statut d'occupation.

II.4 Caractéristiques des familles complexes

Différentes configurations se trouvent au sein des ménages complexes. L'enquête nationale sur la famille a dénombré 282 types de compositions de ces ménages, parmi lesquels on peut isoler 183 cas dont les membres appartiennent au moins à trois générations. Par rapport au nombre total des familles complexes, ils représentent 64,2%, soit 21,6% de l'ensemble des ménages marocains. Ceci suggère que, de plus en plus, la cohabitation intergénérationnelle ne constitue plus la norme.

Si, au niveau national, la cohabitation intergénérationnelle est moins fréquente que par le passé, elle demeure relativement plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, rapporté au total des ménages de chaque milieu, les familles où cohabitent trois générations et plus représentent 26,8% en milieu rural et 17,5% en milieu urbain. La persistance en milieu rural d'un poids relativement important de ces ménages s'explique par les avantages évidents qu'ils présentent. Par exemple, ils permettent d'éviter le morcellement de la terre et de maintenir donc des exploitations de taille "viable"; de diminuer les dépenses de production, d'habitat, de transport pour les achats en gros, et de biens durables et ce, grâce à l'économie d'échelle; et de disposer d'un statut social respectable au niveau local.

L'étude des caractéristiques des ménages complexes montre que ces derniers ne reproduisent pas toujours la grande famille

ancienne basée sur les rapports de parenté agnatiques et impliquant une subordination des femmes et des jeunes à l'autorité du patriarche. En témoigne, par exemple, la répartition des chefs des familles complexes par sexe, qui traduit bien les changements dans les attitudes quant au rôle des femmes au sein de la famille. La proportion de celles qui dirigent un ménage complexe est sensiblement importante, particulièrement dans les villes. Dans ce milieu, elle atteint 22,5% , soit plus que le double du pourcentage observé pour la famille nucléaire, à savoir 9,5%. En milieu rural, le poids des femmes chefs de ménage complexe, bien qu'encore faible, avoisine celui enregistré au niveau des familles nucléaires: respectivement 9,7% et 10,3%. Cet écart entre les deux milieux s'explique d'une part par la nature même des familles complexes dans les deux milieux (par exemple, 71,6% des ménages complexes ruraux comportent trois générations ou plus contre 57,1% en milieu urbain¹⁴) et d'autre part, par une émancipation plus poussée des femmes urbaines. En effet, celles-ci ne sont pas toujours restées imperméables aux mutations de la société et des changements qui affectent le fonctionnement des familles. Plusieurs facteurs ont favorisé ces transformations, dont notamment la mobilité géographique accrue et le travail en dehors du foyer du sexe féminin, la scolarisation et la mixité à l'école. La diffusion de films et d'émissions de télévision qui valorisent la participation de la femme aux prises de décisions a précipité cette transition du rôle des femmes au point que c'est souvent d'elles que semble venir une remise en cause du modèle familial patriarcale et un rejet de la stricte

¹⁴ En milieu urbain, le pourcentage de femmes chefs de ménage complexe groupant 3 générations et plus est de 21,8% contre 23,5% pour le reste des ménages complexes. En milieu rural, ces proportions sont respectivement de 6,5% et 17,8%. Au niveau national, elles sont respectivement de 13,5% contre 21,3%.

séparation des espaces masculin et féminin qui était la règle, dans un passé récent.

C'est dans les régions du Centre et du Nord - Ouest que l'on observe les plus importants pourcentages de femmes chefs de ménage complexe. C'est aussi dans ces deux régions et dans celle du Centre - Sud que les femmes maîtrisent le mieux leur fécondité en faisant passer, le plus souvent, leur rôle professionnel avant celui d'épouse ou de mère traditionnelle.

La famille complexe, souvent aussi une famille élargie, est dirigée par des personnes d'âge moyen plus élevé que celui des chefs de famille nucléaire, surtout en milieu rural. Cet âge est de 53,4 ans pour les chefs des ménages complexes ruraux ; il est de 47,1 ans pour les chefs de famille nucléaire. L'écart d'âge ainsi observé (6,3 ans) est plus élevé que celui séparant l'âge des chefs de familles complexes urbains, 51,1 ans, et l'âge de ceux qui dirigent une famille nucléaire dans ce milieu, 46,9 ans, soit 4,2 ans. Plus important, est le poids des chefs âgés de 60 ans et plus qui atteint au niveau national 36,1% pour les ménages complexes, alors qu'il dépasse à peine la moitié de ce pourcentage pour les familles nucléaires: 18,7%.

Pareils aux chefs de famille nucléaire, les chefs de ménage complexe sont à majorité des personnes mariées: 82,7% . Les veufs constituent la deuxième catégorie de chefs de famille complexe avec un pourcentage de 12,3%, soit une proportion qui n'étonne pas, vu que ces ménages sont composés le plus souvent de trois générations d'individus, et du fait que c'est habituellement la personne la plus âgée qui en est déclarée le chef. Cette proportion est d'ailleurs moins importante en milieu rural qu'en milieu urbain peut-être à cause d'une fréquence de remariage plus importante en milieu rural et probablement en raison de la mortalité plus importante dans ce

milieu.

Tableau 16 : Répartition (en %) des chefs de famille complexe par sexe: 1995

Lieu de résidence	Masculin	Féminin	Total
I- Milieu de résidence			
Ensemble	83,7	16,3	100,0
Urbain	77,5	22,5	100,0
Rural	90,3	9,7	100,0
II- Région économique			
Sud	85,4	14,6	100,0
Tensift	88,8	11,2	100,0
Centre	81,4	18,6	100,0
Nord - Ouest	79,5	20,5	100,0
Centre - Nord	87,6	12,4	100,0
Oriental	88,0	12,0	100,0
Centre - Sud	82,2	17,8	100,0
III- Catégorie de villes			
Casablanca	79,0	21,0	100,0
Grandes villes	77,2	22,8	100,0
Villes moyennes	73,3	26,7	100,0
Petites villes	83,7	16,3	100,0
IV- Strate d'habitat urbain			
Aisé	80,2	19,8	100,0
Moyen	75,7	24,3	100,0
Faible	80,5	19,5	100,0

Source: ENF 95

Tableau 17 : Répartition (en %) des chefs de famille complexe par tranches d'âges et leur âge moyen selon le milieu de résidence: 1995

Milieu de résidence	Moins de 30 ans	30 à 59 ans	60 ans et +	Total	Age moyen
Ensemble	5,7	58,2	36,1	100,0	52,2
Urbain	4,0	64,0	32,0	100,0	51,1
Rural	7,4	52,1	40,5	100,0	53,4

Source: ENF 95

Tableau 18: Répartition (en %) des chefs de famille complexe par état matrimonial selon le milieu de résidence: 1995

Milieu de résidence	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Total
Ensemble	2,8	82,7	12,3	2,2	100,0
Urbain	2,7	78,2	16,4	2,7	100,0
Rural	2,9	87,4	8,0	1,7	100,0

Source: ENF 95

Le tableau 23 montre qu'indépendamment du lieu de résidence, près des deux tiers des chefs de ménage complexe sont des non migrants dont 71,0% résident en milieu rural. Parmi les migrants 77,7% sont d'origine rurale ce qui indique que les ménages complexes sont d'abord et surtout le fait direct ou indirect du milieu rural.

Par milieu de résidence, on note que les chefs de ménage complexe habitant une ville sont constitués surtout de migrants à raison de 64,2% dont 76,5% sont nés en milieu rural, alors que ceux habitant la campagne sont composés, dans leur grande majorité (92,2%), de non migrants, et seule une fraction négligeable est constituée de chefs de ménage complexe d'origine urbaine et résidant dans la campagne.

Tableau 19: Répartition (en %) des chefs de famille complexe selon le lieu de naissance et le milieu de résidence: 1995

Milieu de résidence	Lieu de naissance				Total
	Sur place	Urbain	Rural	Etranger	
Ensemble du Maroc	63,3	8,0	28,5	0,2	100,0
Urbain	35,8	14,9	49,1	0,2	100,0
Rural	92,2	1,0	6,8	0,0	100,0

Source: ENF 95

Les chefs de famille complexe sont relativement plus âgés que ceux de famille nucléaire. Parmi eux, ceux d'origine rurale représentent 53,2% alors que parmi les chefs de familles nucléaires cette fraction est de 49,2%. La proportion de ceux de sexe féminin y est également plus importante. Par conséquence, il est évident que les personnes dirigeant une famille complexe soient en proportion

moins alphabétisées. En effet, 36,6% savent lire et écrire contre 42,1% pour les chefs des ménages nucléaires. Le fait de résider en milieu urbain ne change rien à cette relation comme on peut le vérifier à partir des tableaux 24 et 13 indiquant des taux d'alphabétisation des chefs de ménage respectivement de 50,2% et 56,5%.

Etant donné que les caractéristiques des personnes dirigeant un ménage se répercutent sur celles des autres membres, on pourrait s'attendre à des différentiels similaires quand on analyse les taux d'alphabétisation de la population de chaque type de famille. C'est ainsi qu'on note un pourcentage d'alphabétisés supérieur pour les membres des ménages nucléaires que pour les complexes. 51,4% pour les premiers contre 45,4% pour les seconds. Vu qu'à mesure que le niveau d'alphabétisation s'affaiblit, le différentiel tend à s'estomper, en milieu rural l'écart entre les taux d'alphabétisation des membres des deux types de familles s'efface, alors qu'en milieu urbain il maintient: ces taux sont respectivement pour les familles nucléaires et pour les familles complexes de 28,6% et 28,5% en milieu rural et de 68,0% contre 63,0% en milieu urbain.

En raison des caractéristiques des chefs des deux types de ménages citées précédemment et de leur taille moyenne respective qui pourraient obliger de faire un choix entre les membres de la famille à scolariser, on pourrait s'attendre à un "déséquilibre" d'alphabétisation entre les membres de sexe masculin et de sexe féminin plus accentué au sein des familles complexes. Cette hypothèse est en effet vérifiée sur la base des rapports des taux d'alphabétisation des deux sexes: si chez les familles nucléaires, les femmes ont 1,7 fois moins de chance de savoir lire et écrire que les

hommes, chez les familles complexes ce rapport est de 1,9.

Tableau 20: Répartition (en %) des chefs de famille complexe selon l'aptitude à lire et à écrire et taux d'alphabétisation de la population (TAP) des familles complexes par milieu de résidence: 1995

Milieu de résidence	savent lire et écrire	Analphabètes	Total	TAP (10 ans et +) en %			Rapport en % (A/B)
				Masculin (A)	Féminin (B)	Ensemble	
Ensemble	36,6	63,4	100,0	61,2	32,0	45,4	1,9
Urbain	49,8	50,2	100,0	78,0	51,0	63,0	1,5
Rural	22,7	77,3	100,0	46,0	12,6	28,5	3,7

Source: ENF 95

Les résultats de l'enquête nationale sur la famille, indiquent que les chefs de ménage complexe sont actifs occupés à raison de 72,2% et que 7,0% sont des rentiers ou des retraités. Autrement dit, 79,2% au moins ont une source de revenu provenant soit de l'exercice d'une activité économique, soit d'une rente ou pension de retraite. Faute de pouvoir évaluer l'importance de ces revenus pour satisfaire les besoins des membres des ménages en question, une comparaison avec les familles nucléaires s'impose. A ce titre, deux remarques peuvent se faire. D'une part, on peut constater que la proportion de chefs actifs occupés est moins importante pour les ménages complexes que pour les ménages nucléaires pour lesquels elle atteint 81,5%. D'autre part, la proportion des retraités et des rentiers est moins élevée chez cette dernière catégorie de familles: 4,7%. Au total, au moins 86,2% des ménages nucléaires disposent d'une source de revenu, donc 7% de plus que pour les ménages complexes. Le rapport de la population aux actifs occupés est également en faveur des ménages nucléaires: 2,9 personnes par actif occupé contre 3,0 pour les ménages complexes.

Tableau 21: Répartition (en %) des chefs de famille complexe (CM) selon le type d'activité et ratio de la population par actif occupé selon le milieu de résidence: 1995

Milieu de résidence	Type d'activité des CM				% des CM rentiers/ retraités	Population/ Actifs occupés (en %)
	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Total		
Ensemble	72,2	2,2	25,6	100,0	7,0	3,00
Urbain	64,8	3,1	32,1	100,0	11,6	3,38
Rural	79,9	1,2	18,9	100,0	2,2	2,61

Source: ENF 95

Une autre façon d'approcher les conditions de vie des deux types de ménages est d'examiner leurs conditions de logement. Naturellement une telle approche ne permet d'examiner qu'une facette du niveau de vie des ménages, car elle ne tient pas compte de tous les paramètres possibles. Malgré ces limitations, il est possible de lever un coin du voile sur cette relation entre structure familiale et niveau de vie. Pour ce faire, on se limitera uniquement à trois variables mesurant les conditions d'habitat (tableau 26). Il s'en suit quatre remarques:

- En milieu urbain, la proportion des ménages complexes habitant un logement de type bidonville ou assimilé (y compris "habitat rural") est de 8,8% contre 12,0% pour les ménages nucléaires. Ces proportions sont respectivement de 5,9% et 4,6% pour le type d'habitat "Villa ou étage de villa" et de 71,5% contre 69,3% pour les catégories "appartement" et "maison marocaine moderne" prises ensemble.

- En milieu urbain toujours, le statut d'occupation dominant est “ propriétaires ou en voie de l'être” mais avec un pourcentage de 76,6% pour les ménages complexes contre 49,1% seulement pour les ménages nucléaires. L'âge du chef de ménage est déterminant à cet égard...

- Si en milieu rural, la distribution par type de logement est pratiquement identique quelle que soit la catégorie de ménages en question, la répartition par statut d'occupation est plutôt en faveur des familles complexes qui sont propriétaires de leur logement à raison de 91,5% contre 81,7% pour les familles nucléaires.

- Le nombre de personnes par pièce est cependant plus élevé pour les ménages complexes que pour les nucléaires: 2,0 contre 1,9 en milieu urbain et 2,2 contre 2,1 en milieu rural.

A la lumière de ces données, il s'avère que si les ménages complexes, en tant qu'unité d'analyse, semblent mieux se porter; les membres des familles nucléaires apparaissent, en moyenne, en meilleures conditions comme en témoigne leur taux d'alphabétisation et leur degré de concentration par pièce. Il n'en demeure pas moins que cette hypothèse qu'on n'a pu que survoler mérite plus d'investigations.

Tableau 22: Répartition (en %) des chefs de famille complexe (CM) selon le type, le statut d'occupation et le nombre moyen de pièces par ménage et de personnes par pièce selon le milieu de résidence: 1995

Milieu de résidence	Urbain	Rural	Ensemble
I- Type de logement			
Villa ou étage de villa	5,9	-	3,0
Appartement	8,9	0,2	4,7
Maison marocaine moderne	62,5	7,2	35,5
Maison marocaine traditionnelle	12,7	4,6	8,7
Bidonville / local non destiné à l'habitat	6,1	1,0	3,6
Autres (ex: pièce(s) dans un établissement)	1,2	0,1	0,7
Habitat rural	2,7	86,9	43,8
Total	100,0	100,0	100,0
II-A Nombre moyen de pièces par ménage	3,6	3,9	3,7
II-B Nombre moyen de personnes par pièce	2,0	2,2	2,1
III- Statut d'occupation du logement			
Propriétaires / en voie d'accès à la propriété	62,5	91,5	76,6
Locataires / hypothèque	24,0	0,6	12,6
Gratuit chez quelqu'un	7,0	5,6	6,3
Logement de fonction	5,3	0,1	2,8
Autres	1,2	2,2	1,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source: ENF 95

Conclusion

La taille moyenne des ménages a progressé de 4,79 personnes en 1960 à 5,93 en 1982 avant de connaître une stagnation jusqu'en 1995. Si cette évolution se dessine mieux en milieu urbain, en milieu rural le nombre de personnes par ménage ne cesse de progresser. Dans le premier milieu, la taille moyenne était près de 4,5 en 1960 et de 5,6 en 1995. Dans le second milieu, ces rapports ont augmenté de 5,1 en 1960 à 6,6 en 1995. L'Enquête Nationale sur la Famille montre par ailleurs que cette taille moyenne varie positivement en fonction du degré d'urbanisation approché par le biais de la taille de villes. Il varie aussi par strate d'habitat urbain: celles appartenant aux catégories relativement aisées ont, en moyenne, une taille de ménage inférieure à celle des strates d'habitat pauvre.

Parallèlement à cette évolution, on assiste à une réduction de la proportion des ménages d'une seule personne et à une quasi-stabilisation depuis 1982 des ménages dirigés par une femme. L'offre de logement a été identifiée comme l'un des facteurs liés à cette tendance. Ces deux catégories de personnes sont le plus souvent des femmes âgées, veuves ou divorcées.

Après avoir défini la famille en tant qu'ensemble d'individus ayant un lien de sang, d'alliance ou d'adoption et qui corésident au sein du ménage, il s'est avéré que la majorité des Marocains vivent dans des ménages constitués soit d'une famille nucléaire soit d'une famille complexe; ceux qui ne le sont pas, sont en majorité des ménages d'une personne. Les familles complexes, notion vague pour des réalités assez diversifiées, sont des unités statistiques et socio-économiques où cohabite une bonne partie de la population marocaine, puisqu'ils

représentent un tiers des ménages en 1995 . Les ménages nucléaires occupent une part plus importante avoisinant les deux tiers des ménages. La famille biparentale en constitue l'essentiel avec 48,3% des ménages. La famille monoparentale ne représente que 8,1% alors que les ménages composés des deux conjoints sans cohabitation avec d'autres personnes restent rares: 3,5% de l'ensemble des ménages. Un autre type de familles a été également identifié. Il s'agit des fratries de célibataires qui sont très peu fréquents avec une proportion atteignant à peine 0,3%. Dans quelles mesures ce constat a varié dans le temps ? En comparaison avec des données couvrant la période 1982-1990¹⁵, on peut discerner un processus de nucléarisation des ménages en cours , processus accompagné d'une augmentation de l'importance des ménages monoparentaux, et d'une légère baisse de la proportion des ménages nucléaires incomplets (les couples) particulièrement en ville.

Dans un autre volet de cette étude, les caractéristiques de chacune des familles nucléaires et des familles complexes ont été relevées. Il s'en dégage, entre autres, que les couples vivant seuls constituent en grande proportion l'aboutissement chronologique des familles biparentales, dans la mesure où les chefs du premier type de familles sont généralement plus âgés que ceux du deuxième type. Les familles monoparentales sont surtout le fait de divorcées et de veuves le plus souvent des femmes âgées et analphabètes. Cette caractéristique n'est pas sans conséquence sur la réussite scolaire des enfants vivant dans ce type de famille.

¹⁵ LFARAKH. A (1996) Composition et structures des ménages au Maroc. In Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes. Ed: AIDELF, n°7.pp:187-198.

Les membres des familles nucléaires sont avantagés, en moyenne par rapport à ceux des familles complexes comme en témoignent les taux d'analphabétisme et leur degré de concentration par pièce qui sont moins élevés .

Les familles complexes ne perpétuent pas toujours le modèle ancien, à savoir celui de la grande famille, basée sur les rapports de parenté, où les femmes et les enfants sont assujettis à l'autorité du patriarcat. L'émergence de familles complexes dirigées par un chef de sexe féminin illustre le changement des attitudes à cet égard.

Par ailleurs, si on note le déclin de la cohabitation inter-générationnelle au niveau national, elle demeure relativement plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. Certains avantages afférents à ce type de cohabitation en milieu rural l'expliquent